

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

CLEF

COLLABORATION LABORATOIRES ENTREPRISES FACILITÉE

Ressources

Expertises

Financement

Cahier des charges

SATT



Pôles



Avec le soutien de



Résumé

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à développer les collaborations bilatérales préexistantes entre laboratoires et entreprises franciliens, en soutenant des opportunités de transfert. Cet appel, le premier réunissant les 3 SATT (IDF Innov, Lutech et SATT Paris-Saclay) et 11 pôles de compétitivité (Advancity, ASTech, Cap Digital, Cosmetic Valley, Elastopole, Finance-Innovation, Medicen, Moveo, Novalog, Systematic, Vitagora) d'Ile-de-France, associe également la DGE (Direccte Ile-de-France), Bpifrance et le Conseil Régional d'Ile-de-France pour favoriser l'accès des projets lauréats aux dispositifs financiers.

Les SATT (Sociétés d'Accélération de Transfert de Technologies) apporteront leurs capacités opérationnelles et financières en matière de transfert des résultats de la recherche au bénéfice des PME et ETI innovantes du territoire francilien, accompagnées par les pôles de compétitivité.

Bénéficiaires :

- **Entreprise francilienne** désireuse de développer ou renforcer un nouvel axe d'innovation produits / services (les projets doivent conduire à une mise sur le marché), poursuivre de précédents travaux avec un laboratoire identifié, disposant d'une expérience en R&D et financièrement saines,
- **Laboratoire** disposant de premiers résultats qui permettent d'envisager un transfert vers une entreprise avec laquelle il est déjà en relation.

Pourquoi candidater ?

- **Entreprise** : diminuer les risques de votre R&D et renforcer la relation avec un laboratoire de recherche publique,
- **Laboratoire** : concrétiser votre relation avec une entreprise et valoriser économiquement votre activité de recherche.

Modalités de soutien

- **Laboratoire** :
 - Les dépenses et travaux nécessaires pour le développement de l'innovation et son transfert vers l'entreprise partenaire (R&D mais aussi études stratégiques, prototypes... jusqu'à la preuve du concept marché) seront pris en charge par la SATT
 - dépenses éligibles (SATT): consommables, matériels (sous conditions), ressources humaines (sous conditions), prestations externes (en dehors de prestations passées à l'entreprise partenaire), propriété intellectuelle

- Entreprise :
 - Accès privilégié aux dispositifs Bpifrance pour contribuer au financement : les coûts présentés sont les coûts éligibles à l'aide demandée, le périmètre des travaux correspond à l'intégration et au développement de l'innovation issue du transfert de la propriété intellectuelle
 - Coordination avec les équipes et outils du Conseil Régional Ile-de-France : notamment, la sélection dans le cadre du présent appel attestera du caractère innovant du projet

Le transfert prend par défaut la forme d'une licence d'exploitation négociée sur mesure en fonction des besoins et capacités de l'entreprise dans sa phase de développement (un rendez-vous avec la SATT préalable au dépôt du dossier peut vous aider à envisager une autre solution préférable).

Thématiques

Les thématiques doivent figurer dans les feuilles de routes d'un des 11 Pôles partenaires, chaque projet devant être labellisé par le Pôle de l'entreprise selon le processus de ce Pôle.

Taille des projets

- montant de l'ordre de 50 k€ à 500 k€ d'euros
- durée de l'ordre de 6 à 24 mois

Critères d'éligibilité

- Le laboratoire doit avoir pour maître d'œuvre un des membres actionnaires d'une des 3 SATT (Lutech, IDF Innov et SATT Paris-Saclay)
- Les résultats préexistants au projet ou qui seront obtenus dans le cadre de ce projet devront constituer de la propriété intellectuelle
- Les entreprises éligibles sont des PME¹ ou ETI² financièrement saines adhérentes d'un des 11 Pôles partenaires
- Le laboratoire de recherche et l'entreprise doivent avoir une relation préexistante sur le sujet. Ces relations peuvent venir de contrat CIFRE, de participation ou soumission à un projet de recherche collaboratif (ANR, FUI, PIA, H2020, ...), de relations contractuelles bilatérales sur des projets de recherche

¹ La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises autonomes, c'est-à-dire des entreprises ni « partenaires » ni « liées », qui emploient moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros (cf. recommandation 2003/361/CE).

² Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliards d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Critères de sélection du projet

- Scientifiques/Techniques: résultats préexistants, ambition et pertinence de l'innovation
- Propriété intellectuelle existante ou pouvant être générée au cours du projet (brevet, logiciel, savoir-faire...): qualité, portée et liberté d'exploitation
- Valeur d'usage et perspectives de marché :
 - Pertinence du problème ou de la difficulté que le projet se propose de résoudre (notamment en termes de prévision d'impact sur les secteurs applicatifs identifiés)
 - Pertinence des applications visées au regard du verrou ou de la difficulté identifiée et connaissance des secteurs adressés
 - capacité à associer compétence technique et compréhension du domaine applicatif
 - Prise en compte des besoins utilisateurs en amont et en itération continue (retours d'utilisateurs) dans le projet (dimensions usages, techniques, ergonomiques, design, processus de production, exploitation des solutions proposées, etc.)
 - Richesse et crédibilité des perspectives de création de valeur, d'emplois et de marché
 - Positionnement concurrentiel par rapport à l'offre internationale existante et aux futurs marchés pressentis
- Crédibilité de l'équipe projet :
 - Adéquation des compétences des porteurs de projet aux principaux challenges du projet
 - Expérience des personnes impliquées dans le projet, notamment en matière de développement rapide de projets innovants (start-ups)
 - Capacité à mener à bien le projet sur le plan opérationnel, financier et à en valoriser les résultats

Modalités et calendrier :

- Appel à manifestation d'intérêt ouvert jusqu'au 15 avril 2018, avec deux levées :

Dépôt du dossier corédigé par le binôme (laboratoire et entreprise) auprès du pôle de compétitivité de l'entreprise	Levée#1 29 déc. 2017	Levée #2 2 mars 2018
Présélection réalisée par l'ensemble des partenaires de l'appel à projet qui vérifiera l'éligibilité des projets	Février 2018	Avril 2018

- Dépôt du dossier corédigé par le binôme (laboratoire et entreprise) auprès du pôle de compétitivité de l'entreprise, avant les dates des levées
- Critère de sélection, la seule rentabilité économique du projet (contacts directs à prévoir avec les équipes de maturation des SATT et les responsables de Pôles concernés) :
 - Comité de labellisation des projets par votre pôle de compétitivité
 - Décision d'investissement par la SATT impliquée

- Présentation des projets retenus aux dispositifs de financement du Conseil Régional d'Ile de France et de Bpifrance. Les projets lauréats feront l'objet d'une attention particulière quant à leur éligibilité aux dispositifs d'aide de la Région Ile-de-France.

Contacts Pôles:

Organisme	Nom	Email
Advancity	Jean-Francois Penciolelli	jean-francois.penciolelli@gfi.fr
Astech	Séverine Coupé	severine.coupe@pole-astech.org gaelle.labache@pole-astech.org
Cap Digital	Philippe Roy	philippe.roy@capdigital.com
Cosmetic Valley	Christophe Masson	cmasson@cosmetic-valley.com
Elastopole	Aurélie Repeto	iledefrance@elastopole.com
Finance-Innovation	Nicolas Ferreira	nicolas.ferreira@finance-innovation.org
Medicen	Selma El Messaoudi-Aubert	selmessaoudi-aubert@medicen.org
Moveo	Nicolas Dattez	nicolas.dattez@pole-moveo.org
Novalog	Christophe Chauvin	pdeysine@novalog.eu cchauvin@novalog.eu
Systematic	Johan D'Hose	johan.dhose@systematic-paris-region.org
Vitagora	Marine Boursier	marine.boursier@vitagora.com

Contacts SATT :

Organisme	Nom	Email
SATT IDF Innov	Céline Clausener	aap-pole-satt@idfinnov.com
SATT Lutech	Delphine Cardi	delphine.cardi@sattlutech.com
SATT Paris Saclay	Michaël Fournier	michael.fournier@satt-paris-saclay.fr